

# *Pleins feux*

## *sur les AU*

novembre 2005

## Du sang dans les rues : les suites du massacre d'Andijan



Rassemblement organisé devant la statue du « courage », à Tachkent, pour marquer les quarante jours écoulés depuis le massacre d'Andijan © DR

***« Lorsque les tirs ont commencé, nous nous sommes jetés par terre. La rue était inondée de pluie et de sang. Nous étions trempés de pluie ensanglantée. Nous étions sous le choc. »***

(propos d'un témoin ouzbek, recueillis par Amnesty International)

Dans la nuit du 12 au 13 mai 2005, un groupe d'hommes armés dont on ignore l'identité s'est introduit dans la prison de la ville d'Andijan, dans l'est de l'Ouzbékistan, et aurait libéré plusieurs centaines de détenus. Le groupe a lancé des attaques contre des bâtiments publics, notamment le siège de l'administration régionale, situé sur la place principale de la ville, et a pris un certain nombre d'otages. Selon les informations recueillies, des tirs ont été échangés entre ces hommes et des soldats.

Le 13 mai, aux premières heures du matin, des milliers de civils – pour la plupart non armés et parmi lesquels se trouvaient des détenus évadés – se sont rassemblés sur la place centrale d'Andijan. Beaucoup ont pris la parole pour réclamer plus de justice et moins de pauvreté. En début de soirée, les forces de sécurité ont encerclé les protestataires et ont commencé à tirer sans discrimination sur la foule. Les manifestants ont tenté de fuir, mais des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants auraient été tués.

Un témoin a raconté à Amnesty International qu'un enfant et une femme enceinte avaient été abattus juste à côté de lui. Selon d'autres sources, les forces de sécurité, à bord de blindés destinés au transport des troupes, ont roulé délibérément sur les morts et les blessés tombés à terre. Une des personnes qui ont fui Andijan après les violences a résumé ainsi le choc ressenti par les témoins du massacre : « *On n'arrivait pas à croire que nos propres compatriotes nous tiraient dessus. On aurait dit qu'ils étaient possédés.* »

Après ces événements, des centaines de personnes ont fui l'Ouzbékistan. La plupart ont gagné le Kirghizistan voisin pour demander la protection de la communauté internationale. De nombreuses autres ont fait l'objet de manœuvres d'intimidation ou d'arrestations visant à les empêcher de témoigner.

**« Comment aurais-je pu donner l'ordre de tirer sur mon peuple bien-aimé ? »**

La version des autorités diffère considérablement de celle des témoins oculaires dont Amnesty International a recueilli les déclarations. En effet, elles soutiennent que les violences sont le résultat d'actions menées par des terroristes armés déterminés à établir un État islamique en Ouzbékistan. D'après le gouvernement, les forces de sécurité n'ont tué aucun civil, tous ceux qui ont perdu la vie ayant été les victimes de ces terroristes. Islam Karimov, le président ouzbek, aurait déclaré : « *Comment aurais-je pu donner l'ordre de tirer sur mon peuple bien-aimé ?* » Selon le gouvernement, 187 personnes, dont de nombreux terroristes, ont péri lors de ces violences. Ce chiffre est bien en deçà des estimations des organisations internationales, qui se sont fondées sur des entretiens avec des réfugiés ayant quitté Andijan pour le Kirghizistan. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a estimé que ces événements avaient fait 300 à 500 morts parmi les civils. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a également indiqué qu'il était possible que des centaines de personnes aient été tuées. Le gouvernement ouzbek n'a pas publié le nom des personnes qui ont perdu la vie ; il n'a pas non plus rendu publique l'identité des personnes placées en détention ou hospitalisées, ce qui aurait pourtant été d'une grande aide à celles et ceux qui tentaient de retrouver un proche disparu.

Le gouvernement a déployé beaucoup d'efforts pour empêcher que des données contredisant la version officielle des faits ne parviennent au monde extérieur. Selon des informations non confirmées, les corps des victimes ont été transportés en dehors de la ville et enterrés secrètement dans des lieux inconnus. Des dossiers et documents concernant les événements

auraient été détruits. Des membres des forces de l'ordre ont menacé des témoins de les brutaliser ou de les arrêter s'ils parlaient à des journalistes de ce qu'ils avaient vu. Les autorités d'Andijan ont également empêché les journalistes et les défenseurs des droits humains venus de l'étranger de se rendre dans la ville, et ont harcelé les journalistes indépendants et les militants des droits humains de la région afin de les dissuader de rendre compte des événements d'Andijan. Elles ont même bloqué l'accès à des sites Internet qui s'écartaient de la version officielle ou critiquaient le gouvernement. Des défenseurs ouzbeks des droits humains ont été inculpés d'infractions pénales graves pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression. Amnesty International milite en faveur de leur libération, car elle les considère comme des prisonniers d'opinion, dans la mesure où ils ont été arrêtés uniquement pour avoir mené une action pacifique et légitime en faveur des droits humains.

Parmi ces prisonniers d'opinion figure Saïdjakhon Zaïnabidinov, président d'*Appeliatsia* (Appel), un groupe indépendant de défense des droits fondamentaux dont le siège se trouve à Andijan.



**Saïdjakhon Zaïnabidinov © DR**

Cet homme a été appréhendé le 21 mai, après s'être exprimé publiquement devant les médias étrangers au sujet des événements du 13 mai et en avoir donné une version très différente de celle des autorités. Il a été inculpé de diffusion d'informations visant à engendrer la panique, ainsi que de terrorisme, infraction passible de la peine de mort. Amnesty International a lancé une Action urgente (Cf. AU 138/05, EUR 62/012/2005 du 25 mai 2005) et une action en ligne (voir lien hypertexte en dernière page) en sa faveur. On sait que Saïdjakhon Zaïnabidinov est actuellement incarcéré dans un centre de détention provisoire, le SIZO numéro 1, situé à Tachkent, la capitale. Son avocat et sa famille n'ont toujours pas obtenu l'autorisation de le voir, et

on ignore s'il peut bénéficier de soins médicaux. Saïdjakhon Zaïnabidinov et toutes les autres personnes arrêtées risquent de se voir condamner à mort et exécuter à l'issue d'un procès inique.

Amnesty International fait partie des nombreuses organisations internationales qui condamnent les mesures répressives prises contre ceux qui ont dénoncé les violations des droits humains commises à Andijan. L'organisation demande l'ouverture d'une enquête internationale indépendante qui permettra de faire le jour sur les événements de mai. Maisy Weicherding, chercheuse d'Amnesty International chargée de l'Ouzbékistan, a déclaré : « *La vérité est assiégee. Le gouvernement ne souhaite pas que toute la lumière soit faite sur ce qui s'est réellement passé à Andijan.* »

### **Le sort des Ouzbeks réfugiés au Kirghizistan**

Au cours des jours qui ont suivi les violences survenues à Andijan, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont gagné le Kirghizistan voisin pour y trouver refuge. Si la plupart étaient des ressortissants ouzbeks, on sait que plusieurs Kirghizes présents à Andijan le 13 mai se trouvaient parmi eux. Les autorités ouzbèkes ont continué à essayer d'étouffer la vérité au sujet des événements d'Andijan en poursuivant ces personnes au-delà de la frontière, affirmant qu'un grand nombre de réfugiés étaient des criminels impliqués dans l'organisation du « soulèvement ». Elles ont déclaré que ce « soulèvement » avait été planifié depuis l'étranger, et qu'il était possible que certains des responsables se cachent au Kirghizistan et dans la Fédération de Russie.

### **Traités comme des délinquants**

Amnesty International a recueilli des éléments indiquant que des mesures avaient été prises afin d'incriminer nombre de ceux qui avaient cherché à se réfugier au Kirghizistan à la suite de la vague de répression qui a balayé l'Ouzbékistan. Comme de nombreuses personnes tentaient de franchir la frontière à pied, les autorités ouzbèkes auraient déclaré aux gardes-frontières kirghizes que 500 détenus armés s'étaient échappés de la prison d'Andijan et se dirigeaient vers la frontière kirghize. Cependant, selon le responsable du Service de la sécurité nationale du district de Suzak, au Kirghizistan, où les réfugiés ont traversé la frontière, les gardes-frontières ont fouillé absolument toutes les personnes qui entraient dans le pays et n'ont trouvé aucune arme. Alors que les réfugiés étaient manifestement non violents, certains ont déclaré à Amnesty International que les forces gouvernementales ouzbèkes avaient ouvert le feu sur

eux alors qu'ils essayaient de passer la frontière, tuant au moins huit personnes.

Ceux qui sont parvenus à franchir la frontière et à gagner le camp de réfugiés établi au Kirghizistan n'étaient pas forcément à l'abri des agissements des autorités ouzbèkes pour autant. Les médias ouzbeks, qui sont l'une des principales sources d'information dans les régions frontalières kirghizes, ont présenté le camp de réfugiés comme un repaire de terroristes, dirigé par de « *dangereux criminels* ». Les autorités ouzbèkes ont publié une liste de citoyens ouzbeks et kirghizes qu'elles recherchaient afin de les interroger sur les événements survenus à Andijan. On pense maintenant que nombre des personnes figurant sur cette liste font partie du millier de réfugiés qui ont quitté Andijan pour se cacher. Au nombre des réfugiés vivant ainsi dans la « clandestinité » figuraient des personnes qui ont été blessées à Andijan le 13 mai, qui ont participé ou assisté aux manifestations ou qui ont fait l'objet de pressions à Andijan parce que des membres de leur famille avaient disparu sans laisser de traces depuis les événements du 13 mai. On pense également que certaines avaient parlé des événements aux médias ou à des organisations de défense des droits humains, avaient déjà été incarcérées pour des motifs religieux, étaient harcelées depuis le 13 mai en raison de leurs liens avec d'autres personnes ou encore avaient de la famille au Kirghizistan.

En juillet, on a découvert que deux Kirghizes mentionnés sur cette liste étaient incarcérés dans le centre de détention de la ville d'Osh, au Kirghizistan. Ces deux hommes avaient été appréhendés illégalement après que le parquet d'Andijan eut validé un mandat d'arrêt à leur endroit. L'un d'eux portait les traces de graves sévices. Il a déclaré qu'après avoir demandé à consulter un avocat, il avait été conduit au sous-sol de l'établissement et roué de coups par des fonctionnaires disant appartenir au Service de la sécurité nationale ouzbek. Le 13 juillet, le gouverneur de la région d'Osh a déclaré à des agences de presse étrangères qu'il n'était pas au courant d'une quelconque activité des forces de l'ordre ouzbèkes sur le territoire kirghize. Cependant, selon des informations transmises à Amnesty International, le Service de la sécurité nationale ouzbek dispose de locaux au sein des services du parquet régional d'Osh.

### **Traqués**

Les réfugiés qui n'avaient pas été assimilés à des délinquants ont toutefois été traqués et surveillés par les autorités ouzbèkes (voir l'AU 141/05, EUR 58/001/2005 du 27 mai 2005 et ses mises à jour). L'identité des personnes qui avaient trouvé refuge dans le camp aurait dû rester confidentielle ;

or, des responsables kirghizes auraient remis aux services de sécurité ouzbeks des listes précisant le nom de ces personnes et leur adresse en Ouzbékistan. Ces listes ont été communiquées à des *mahallas* (associations communautaires de voisinage), à Andijan, et les proches des réfugiés recensés ont subi des pressions visant à les inciter à convaincre ceux-ci de rentrer en Ouzbékistan « de leur plein gré ». Les proches ont ainsi été transportés jusqu'au camp en autocar, en compagnie de membres du Service de la sécurité nationale ouzbek ; ces derniers étaient présents lorsque les familles ont tenté de persuader les réfugiés de revenir en Ouzbékistan avec elles. Des individus armés, appartenant à la population locale, auraient également fait irruption dans le camp et menacé les réfugiés de les en chasser par la force s'ils ne retournaient pas en Ouzbékistan de leur propre initiative. Des membres des forces de sécurité ouzbèkes ont été aperçus à l'extérieur du camp, et des agents ouzbeks en civil sont parvenus à s'y introduire.

Le 29 juillet, 439 réfugiés du camp ont été évacués par voie aérienne vers un centre de rétention en Roumanie. Ils attendent toujours leur réinstallation permanente dans d'autres pays européens. Parmi les 15 demandeurs d'asile demeurés en détention au Kirghizistan, 11 ont été évacués le 16 septembre et se sont vu proposer l'asile à titre permanent par la Belgique, la Finlande et les Pays-Bas. Toutefois, le statut des quatre derniers réfugiés ouzbeks n'a toujours pas été déterminé et ils sont toujours détenus au Kirghizistan.

Amnesty International s'est inquiétée de voir les autorités kirghizes manquer à leur obligation d'offrir une protection aux réfugiés et d'assurer leur sécurité. Bien qu'elles aient assuré au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qu'une protection temporaire serait accordée au groupe de réfugiés initial, quatre hommes ont été renvoyés de force en Ouzbékistan le 9 juin. Selon les informations recueillies, ils ont tout d'abord été placés en détention au secret dans la prison d'Andijan. À la fin du mois de juillet, Amnesty International a pris connaissance d'éléments selon lesquels Tavakkal Gadjiev, un des quatre hommes, avait été hospitalisé à Andijan dans une unité de soins intensifs, après avoir, semble-t-il, été soumis à des actes de torture. Par ailleurs, selon des renseignements non confirmés, il est possible qu'un autre de ces hommes soit mort des suites des traitements qui lui ont été infligés en prison.

Ces informations attisent les inquiétudes quant au sort qui serait réservé aux quatre derniers réfugiés s'ils étaient renvoyés en Ouzbékistan. Amnesty

International est toujours opposée au renvoi forcé en Ouzbékistan de tout demandeur d'asile. En effet, l'organisation estime que le risque que ces personnes soient torturées ou même condamnées à mort dans leur pays d'origine est bien réel. Le renvoi forcé de toute personne dans un pays où elle serait exposée à de graves violations de ses droits fondamentaux, telles que des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements, constituerait un manquement flagrant aux obligations incombant au gouvernement kirghize en vertu des normes et instruments internationaux relatifs aux droits humains et aux réfugiés.

Les autorités n'ont pas encore donné suite aux appels lancés par Amnesty International en faveur de l'ouverture d'une enquête internationale et indépendante qui permettrait de faire la lumière sur ce qui s'est passé à Andijan les 12 et 13 mai. Le 14 novembre, à l'issue du premier procès portant sur les événements d'Andijan, la Cour suprême d'Ouzbékistan a condamné 15 hommes à des peines allant de quatorze à vingt ans de réclusion, pour « terrorisme », « tentative de renversement de l'ordre constitutionnel », « meurtre avec circonstances aggravantes » et « prise d'otages ». Tavakkal Gadjiev, qui est au nombre de ces hommes, a été condamné à dix-sept ans de prison. Les 15 accusés avaient plaidé coupable des charges retenues contre eux, mais des groupes de défense des droits humains ont dit craindre qu'on ne les ait torturés pour leur arracher des « aveux » et ont remis en cause la validité du procès. Selon toute probabilité, l'Ouzbékistan va continuer à soumettre des personnes à des actes de torture et à d'autres formes de mauvais traitements, ainsi qu'à des manœuvres d'intimidation et de harcèlement, au nom de la sécurité nationale. Tant que les témoins des événements d'Andijan, tel le défenseur des droits humains Saïdjakhon Zaïnabidinov, ne seront pas autorisés à s'exprimer librement, le peuple ouzbek et les personnes réfugiées au Kirghizistan continueront à vivre dans la peur.

#### **Pour intervenir en faveur de Saïdjakhon**

**Zaïnabidinov, rendez-vous à l'adresse suivante :**  
<http://web.amnesty.org/pages/uzb-260905-action-fra>

**Pour agir en faveur des quatre réfugiés ouzbeks détenus au Kirghizistan, consultez la page suivante (en anglais) :**

<http://web.amnesty.org/pages/kyrgyzstan-uzbek-refugees>